



<input type="checkbox"/>	U	_____
<input type="checkbox"/>	P	_____
<input type="checkbox"/>	S	_____

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No.: 500-11-058763-208

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE LA
*LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES
CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, L.R.C.*
(1985), ch. C-36, TELLE QU'AMENDÉE :

GROUPE DYNAMITE INC.
GRG USA HOLDINGS INC.
GRG USA LLC

Débitrices

-et-

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.

Contrôleur

PREUVE DE RÉCLAMATION

Conformément à une Ordonnance de la Cour supérieure du Québec rendue le 19 avril 2021 (**l'Ordonnance**), un processus a été approuvé afin d'identifier, d'examiner et de trancher les réclamations contre Groupe Dynamite inc., GRG USA Holdings Inc. et GRG USA LLC ainsi que contre leurs administrateurs et dirigeants. Tous les termes en majuscules utilisés mais non autrement définis dans les présentes ont la signification qui leur est attribuée dans **l'Ordonnance**.

Veillez lire attentivement la Lettre d'Instructions avant de remplir cette Preuve de Réclamation

A. DÉTAILS AFFÉRENTS AU CRÉANCIER

1) Nom légal complet du créancier ¹: _____

(le **Créancier**)

2) Adresse postale complète du Créancier:

3) Numéro de téléphone du Créancier: _____

4) Numéro de télécopieur du Créancier : _____

5) Adresse courriel du Créancier: _____

6) Nom du représentant du Créancier: _____

7) Est-ce que la Réclamation a été transférée ou cédée à une autre personne? Oui ____ Non ____

8) Si oui, veuillez indiquer dans un document séparé le nom légal complet de tout cédant, son adresse complète, son courriel, son numéro de téléphone ainsi que le montant de la réclamation cédée et la date de la cession.

B. DÉTAIL DE L'ENTITÉ DU GROUPE DYNAMITE

Identifiez la partie contre laquelle la Réclamation est invoquée (veuillez CHOISIR UNE SEULE PAR RÉCLAMATION) (une Preuve de Réclamation distincte doit être déposée pour chaque partie du groupe Dynamite contre laquelle une Réclamation est présentée) :

- GROUPE DYNAMITE INC.
- GRG USA HOLDINGS INC.
- GRG USA LLC
- ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

(l'Entité du Groupe Dynamite)

Je suis un créancier de _____, une Entité du Groupe Dynamite.

¹ Le nom légal complet ou la dénomination sociale doit être le nom original du Créancier et non celui du cessionnaire. Ne pas déposer de Preuves de Réclamation séparées pour des divisions d'un même Créancier.

C. PREUVE DE RÉCLAMATION

Je, _____ (nom du Créancier ou du représentant du Créancier), de _____ (Ville, Province) certifie par les présentes :

1) que je (choisir la catégorie appropriée) :

___ suis un Créancier d'une Entité du Groupe Dynamite; or

___ suis _____ (préciser le titre ou la fonction) du Créancier de l'Entité du Groupe Dynamite.

2) L'Entité du Groupe Dynamite était, et le demeure toujours, endettée de la manière suivante ²:

i) Réclamation (survenue au plus tard le 8 septembre 2020) :

Montant de la Réclamation	Devise

Montant non garanti	Montant garanti

ii) Réclamation de Restructuration:

Montant de la Réclamation	Devise

Montant non garanti	Montant garanti

D. PARTICULARITÉS DE LA RÉCLAMATION ET DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

Veillez fournir dans un document séparé tous les détails de la Réclamation, y compris le montant et la description de toute transaction ou accord donnant lieu à la Réclamation ainsi qu'une description de la garantie, le cas échéant, accordée au Créancier en ce qui concerne la Réclamation et l'estimation valeur de cette garantie. Veillez également fournir des détails sur tous les crédits, remises, demandes reconventionnelles ou paiements auxquels la Débitrice a droit. Si la Réclamation est conditionnelle ou non liquidée, indiquer le fondement et fournir les preuves sur la base desquelles la Réclamation a été évaluée.

Veillez joindre tous les documents nécessaires pour étayer le montant, la nature et la validité de votre Réclamation, tels que factures, relevés de compte, affidavits, accords, transactions ou autres documents. Si vous déposez une Requête en appel en lien avec votre Réclamation, l'appel peut être tranché sur la base des documents soumis à l'appui de la Preuve de Réclamation sans que vous ayez le droit de soumettre des preuves supplémentaires.

² Inclure toutes les Réclamations contre l'Entité du Groupe Dynamite et la devise applicable.

E. DÉPÔT D'UNE PREUVE DE RÉCLAMATION

La Preuve de Réclamation dûment remplie ainsi que les pièces justificatives doivent être reçues par le Contrôleur au plus tard à **17 h (heure avancée de l'Est) le 7 juin 2021**, par voie de courrier électronique, de messenger ou de courrier recommandé à l'adresse indiquée ci-dessous

À DÉFAUT DE PRODUIRE VOTRE PREUVE DE RÉCLAMATION DANS LE DÉLAI PRÉVU, CECI ENTRAÎNERA L'EXTINCTION ET L'INTERDICTION DE VOTRE RÉCLAMATION POUR TOUJOURS.

Restructuration Deloitte inc.
En sa qualité de Contrôleur de Groupe Dynamite inc.
et de certaines de ses sociétés apparentées
1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
Suite 500, Montréal, QC,
H3B 0M7, Canada

À l'attention de: Contrôleur du CCAA
Télécopieur: 514-390-4103
Courriel: GroupeDynamite@deloitte.ca

F. ATTESTATION

Je certifie que:

- je suis le Créancier ou le représentant autorisé du Créancier;
- je suis au courant des circonstances liées à cette Réclamation;
- le Créancier revendique cette Réclamation contre l'Entité du Groupe Dynamite;
- toutes les pièces justificatives liées à cette Réclamation sont annexées.

DATÉ à _____ le _____ jour de _____, 2021.

(Signature du témoin)

(Signature de la personne remplissant ce formulaire)

(Caractères d'imprimerie)

(Caractères d'imprimerie)

**La version électronique de ce formulaire est disponible au
www.insolvencies.deloitte.ca/GDI**